

# Synthèse approfondie et mémorisable

## Thème 1 HGGSP Classe de Première

# COMPRENDRE UN RÉGIME POLITIQUE : LA DÉMOCRATIE

**Objectif** : fiche de révision approfondie, intermédiaire entre le cours et la fiche de mémorisation. Elle aide à préparer les évaluations de Première et à poser les bases de l'analyse pour la Terminale et le Grand Oral.

## I. INTRODUCTION GÉNÉRALE : QU'EST-CE QUE LA DÉMOCRATIE ?

**Problématique générale** : Comment caractériser la démocratie, ses formes, ses forces et ses fragilités ?

### 1. La souveraineté du peuple et les libertés publiques

- **Souveraineté du peuple** : le pouvoir émane du *démos*, c'est-à-dire l'ensemble des citoyens. Ce principe est affirmé dans de nombreuses constitutions :
  - France (article 1 de la Constitution de 1958 : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale »).
  - États-Unis (Préambule de la Constitution de 1787 : « We the People »).
- **Libertés publiques** : liberté d'expression, de presse, de réunion, droit de vote.
  - Exemple : la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789) consacre la liberté d'opinion et la séparation des pouvoirs (article 16).
  - Exemple contemporain : la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (2000).

### 2. La démocratie face aux régimes autoritaires

- **Démocratie** : pluralisme politique, élections libres, séparation des pouvoirs, protection des minorités.
- **Régimes autoritaires** : absence ou restriction du pluralisme, concentration des pouvoirs entre les mains d'un dirigeant ou d'un parti, liberté d'expression limitée.
  - Exemple : l'URSS de Staline (parti unique, répression des opposants).
  - Exemple actuel : la Russie de Vladimir Poutine est considérée par de nombreux politologues comme un régime autoritaire hybride (élections encadrées, médias contrôlés).
- Cette opposition permet d'établir des critères concrets pour caractériser un régime politique.

### 3. Deux grands modèles de démocratie

- **Démocratie directe**
  - Exemple fondateur : Athènes au Ve siècle av. J.-C.



- Les citoyens (environ 40 000 hommes libres sur 300 000 habitants) participent directement aux décisions de l'Ecclésia.
- Pratiques : tirage au sort des magistrats, reddition de comptes, ostracisme.
- Limite : exclusion des femmes, des esclaves et des métèques (étrangers).

- **Démocratie représentative**
  - Exemple : les démocraties modernes issues des révolutions américaine (1776) et française (1789).
  - Les citoyens élisent des représentants chargés de voter les lois (Parlement, Congrès, Assemblée nationale).
  - Avantage : adapté aux États modernes vastes et peuplés.
  - Limite : distance entre gouvernants et gouvernés, risque d'abstention et de défiance.

**Tableau comparatif : Trois formes de régime politique**

Critères	Démocratie directe	Démocratie représentative	Régime autoritaire
<b>Définition</b>	Le peuple exerce directement le pouvoir.	Le peuple délègue le pouvoir à des représentants élus.	Le pouvoir est concentré dans les mains d'un dirigeant, d'un parti ou d'une élite.
<b>Exemple historique</b>	Athènes (Ve siècle av. J.-C.).	Révolution française (1789) → Assemblée nationale.	URSS de Staline, Allemagne nazie, dictature franquiste en Espagne.
<b>Exemple contemporain</b>	Référendums suisses (initiative populaire).	France, Allemagne, États-Unis, Inde.	Russie actuelle, Chine, Iran.
<b>Mode de décision</b>	Vote direct des citoyens (assemblées, référendums).	Élections libres et régulières de représentants.	Décisions imposées d'en haut, élections truquées ou inexistantes.
<b>Participation</b>	Forte mais limitée à une minorité de la population (exclusion des femmes, esclaves, étrangers à Athènes).	Large : tous les citoyens adultes votent. Risque d'abstention.	Très faible : liberté de participation restreinte, opposition réprimée.
<b>Avantages</b>	Implication directe des citoyens, décisions perçues comme légitimes.	Praticable dans de grands États modernes, protège les libertés individuelles.	Décision rapide, stabilité apparente.
<b>Limites</b>	Difficulté dans des sociétés nombreuses, risque de démagogie.	Distance entre gouvernés et gouvernants, risque d'abstention et de crise de confiance.	Absence de libertés, répression, pas de contrôle du pouvoir.



## II. Axe 1 : Penser la démocratie – démocratie directe et démocratie représentative

**Problématique** : quels sont les enjeux du débat entre démocratie directe et démocratie représentative ?

### 1. La démocratie directe : l'exemple athénien (Ve siècle av. J.-C.)

- **Caractéristiques :**
  - L'**Ecclésia** (assemblée du peuple) vote les lois, décide de la guerre et de la paix.
  - Le **tirage au sort** désigne la plupart des magistrats, symbole d'égalité politique (isonomie, isègoria = égalité de parole).
  - L'**ostracisme** écarte un citoyen jugé dangereux pour la cité.
- **Avantages** : implication directe des citoyens, légitimité forte.
- **Limites** :
  - Citoyenneté restreinte : environ 40 000 citoyens sur 300 000 habitants (pas de femmes, pas d'étrangers, pas d'esclaves).
  - Décisions parfois influencées par les démagogues.
- **Enjeu pour aujourd'hui** : modèle fondateur qui inspire encore les débats sur la participation citoyenne (référendums, démocratie locale).

### 2. Benjamin Constant et la liberté des Modernes (discours de 1819)

- **Contexte** : philosophe libéral, témoin de la Révolution française et de ses excès (Terreur).
- **Distinction majeure** :
  - **Liberté des Anciens** : participation directe à la vie politique, mais peu de place pour l'individu.
  - **Liberté des Modernes** : protection des droits individuels (expression, propriété, sûreté), exercice de la citoyenneté par la représentation.
- **Argument central** : dans les grandes nations modernes, seule la **démocratie représentative** est adaptée. Les citoyens n'ont plus le temps de gérer directement la vie politique.
- **Enjeu actuel** : équilibre fragile entre délégation aux représentants et participation directe du peuple.

### 3. Les formes contemporaines de participation

- **Démocratie représentative** :
  - Mode dominant dans le monde actuel.
  - Exemple : Assemblée nationale en France, Congrès aux États-Unis.
  - Force : stabilité et efficacité dans des États complexes.
  - Fragilité : abstention croissante, crise de confiance envers les élus.
- **Démocratie directe aujourd'hui** :
  - Référendums : ex. Suisse (référendums d'initiative populaire réguliers), référendum français de 2005 sur le Traité constitutionnel européen.
  - Initiatives citoyennes : ex. *Initiative Citoyenne Européenne* (ICE).
- **Démocratie participative / délibérative** :
  - Innovations récentes : conventions citoyennes (ex. *Convention citoyenne pour le climat* en France, 2019).



- Objectif : associer les citoyens au débat sans supprimer la représentation.

### Réflexion critique

- La démocratie moderne combine représentation et participation directe.
- Mais un **décalage** existe :
  - Les référendums ou initiatives citoyennes sont parfois contournés (France 2005).
  - La défiance envers les institutions représentatives alimente les populismes.
- Questions actuelles :
  - Comment réconcilier les citoyens avec leurs représentants ?
  - Les outils numériques (consultations en ligne, pétitions) peuvent-ils revitaliser la démocratie directe ?
  - Jusqu'où faut-il aller dans la démocratie participative sans affaiblir la représentation ?

## III. Axe 2 : Avancées et reculs des démocraties

**Problématique** : pourquoi la démocratie est-elle un régime fragile ?

### 1. Tocqueville (*De la démocratie en Amérique, 1835-1840*)

- **Analyse des risques**
  - La démocratie est fondée sur l'égalité des conditions, mais cette égalité peut conduire au *repli individualiste* : chacun s'occupe de ses affaires privées et délaisse la vie publique.
  - Ce repli favorise l'émergence d'un pouvoir central fort, protecteur mais envahissant : c'est le risque du *despotisme doux*.
- **Remèdes proposés**
  - Développer la participation politique locale (communes, associations).
  - Favoriser la société civile comme contre-pouvoir.
  - La religion (dans le contexte américain) est vue comme un garde-fou moral qui détourne de la recherche exclusive du bien-être matériel.

### 2. Le Chili (1970-1973)

- **Expérience de l'Unité populaire** : Salvador Allende élu en 1970, coalition de gauche, programme de réformes sociales et de nationalisations.
- **Fragilités** : tensions économiques, divisions sociales, opposition des classes moyennes et de l'armée, interférence américaine.
- **Issue** : Coup d'État militaire du général Pinochet (11 septembre 1973) → fin brutale de la démocratie, répression politique et dictature.
- **Enjeu** : illustre la vulnérabilité d'une démocratie face aux crises économiques, sociales et aux ingérences extérieures.



### 3. Le Portugal et l'Espagne (1974-1982)

- **Portugal** : Révolution des Œillets (25 avril 1974) → renversement de la dictature de Salazar/Caetano par les militaires du MFA. Instauration d'élections libres et d'une Constitution démocratique en 1976.
- **Espagne** : transition démocratique après la mort de Franco (1975). Le roi Juan Carlos favorise la démocratisation, Constitution de 1978, légalisation des partis, élections libres.
- **Enjeu** : ces transitions montrent que la démocratie peut renaître après un régime autoritaire, mais qu'elle dépend de compromis entre acteurs politiques, militaires et société civile.

## Réflexion critique : démocratie et fragilités contemporaines

### 1. Définition rappelée

- La démocratie reste définie par deux principes :
  - **souveraineté populaire** (pouvoir vient des citoyens).
  - **respect des libertés publiques** (expression, presse, association, pluralisme politique).
- Mais entre idéal et pratique, le décalage s'accroît.

### 2. Décalages en Europe et en France

- **Union européenne** :
  - Parlement européen élu directement par les citoyens, mais pouvoirs encore limités.
  - Commission européenne dotée de l'initiative législative mais non élue directement → critique du "déficit démocratique".
- **France** :
  - Référendum de 2005 (Traité constitutionnel européen) rejeté par le peuple, mais remplacé par le Traité de Lisbonne adopté en 2007 → sentiment de contournement de la souveraineté populaire.
  - Dissolution de l'Assemblée nationale en 2024 → accentue la perception d'un pouvoir exécutif qui s'impose au-delà de la représentation issue des urnes.
  - Conseil constitutionnel et Conseil d'État censurent régulièrement des lois votées par les élus → tension entre État de droit et souveraineté populaire.

### 3. Mesure internationale : l'Indice de démocratie 2023

- Classe les régimes politiques selon 5 critères (élections, gouvernance, participation, culture politique, libertés).
- **Résultats** :
  - "Démocraties pleines" : Norvège, Islande, Suède, Nouvelle-Zélande.
  - "Démocraties imparfaites" : France, États-Unis.
  - "Régimes autoritaires" : Russie, Chine, Iran.
- Montre que même les démocraties occidentales connaissent une **érosion qualitative** (abstention, crise de confiance, polarisation politique).

### L'EIU (Economist Intelligence Unit)

**Qu'est-ce que l'EIU ?** L'Economist Intelligence Unit (EIU) est une organisation internationale de recherche et d'analyse fondée en 1946. Elle est affiliée au célèbre magazine économique The Economist. L'EIU est spécialisée dans les études économiques, politiques, et sociales, et fournit des analyses stratégiques pour aider les entreprises, les gouvernements et les institutions à comprendre les dynamiques mondiales.



**L'Indice de démocratie (Democracy Index)** Depuis 2006, l'EIU publie un *indice de démocratie* annuel, qui est l'un des outils les plus utilisés pour évaluer la qualité des systèmes politiques dans le monde.

#### **Méthodologie :**

L'indice classe 167 pays en fonction de leur performance dans 5 grandes catégories :

1. **Processus électoral et pluralisme** (élections libres et équitables, accès au pouvoir).
2. **Fonctionnement du gouvernement** (efficacité des institutions, corruption, transparence).
3. **Participation politique** (implication des citoyens dans le processus démocratique).
4. **Culture politique** (adhésion aux valeurs démocratiques).
5. **Libertés civiles** (liberté d'expression, d'association, droits des minorités).

Chaque pays obtient une note sur 10 et est classé dans l'une des catégories suivantes :

- **Démocraties complètes** : Note supérieure à 8.
- **Démocraties imparfaites** : Entre 6 et 7,99.
- **Régimes hybrides** : Entre 4 et 5,99.
- **Régimes autoritaires** : Inférieure à 4.

#### **Exemple de résultats (2023) :**

- **Top 3 démocraties complètes** : Norvège (9,81), Islande, Suède.
- **Exemples de démocraties imparfaites** : États-Unis (7,85), Inde (6,91).
- **Régimes autoritaires notables** : Chine (1,94), Corée du Nord (1,08).

Rang mondial	Pays	Score	Catégorie
5	Suède	9,39	Démocratie complète
6	Finlande	9,29	Démocratie complète
7	Danemark	9,28	Démocratie complète
8	Irlande	9,13	Démocratie complète
9	Pays-Bas	9,00	Démocratie complète
11	Luxembourg	8,81	Démocratie complète
12	Allemagne	8,80	Démocratie complète
18	Autriche	8,29	Démocratie complète
19	Portugal	8,28	Démocratie complète
20	Espagne	8,14	Démocratie complète
23	Estonie	8,07	Démocratie complète
23	Malte	8,07	Démocratie complète
26	France	7,97	Démocratie imparfaite

**Site officiel** : pour accéder aux rapports et analyses : [Economist Intelligence Unit](https://eiu.com/democracy-index).



#### 4. Enjeux géopolitiques : la critique des BRICS

- Les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud, élargis en 2024) mettent en avant leur succès économique et politique pour légitimer des modèles parfois autoritaires.
- Chine : revendique l’“efficacité” de son modèle (croissance rapide, stabilité politique, grands projets comme les Nouvelles Routes de la Soie).
- Argument utilisé : la démocratie serait lente, instable, incapable de répondre efficacement aux crises.
- Risque : diffusion d’un “contre-modèle” politique séduisant pour certains pays du Sud global.

#### 5. Questions pour la réflexion des élèves

- Une démocratie peut-elle rester crédible si ses décisions (référendums, votes parlementaires) sont contournées ?
- Le contrôle juridictionnel (Conseil constitutionnel, Cour de justice de l’UE) renforce-t-il l’État de droit ou affaiblit-il la souveraineté populaire ?
- Les régimes autoritaires “efficaces” (Chine, Russie) représentent-ils une véritable alternative politique ou un danger pour la démocratie ?
- L’UE peut-elle surmonter son “déficit démocratique” pour devenir un espace politique pleinement représentatif ?

#### 6. Complément réflexif : démocratie et technologies de surveillance

Les outils numériques et l’IA transforment les démocraties contemporaines. Ils peuvent renforcer la participation (consultations en ligne, initiatives citoyennes, transparence), mais aussi ouvrir la voie à des dérives autoritaires :

- Reconnaissance faciale et surveillance de masse (exemple : projet Skynet en Chine).
- Données personnelles exploitées par des plateformes privées (GAFAM) ou par des États.
- Risque de créer un modèle de “cyber-autoritarisme” où la démocratie existe en apparence (élections, institutions), mais où le contrôle social réduit fortement les libertés.

Cette évolution rejoint l’intuition de Tocqueville : la démocratie, en cherchant à protéger les citoyens, peut devenir un système qui surveille et encadre, glissant vers une forme de **despotisme numérique**.

### IV. Objet conclusif : l’Union européenne et la démocratie

**Problématique** : l’Union européenne est-elle un modèle démocratique ou un régime en déficit de légitimité ?

#### 1. Un laboratoire démocratique inédit

- **Principe fondateur** : l’UE affirme dans l’article 2 du Traité sur l’Union européenne (TUE) être fondée sur “les valeurs de dignité humaine, liberté, démocratie, égalité, État de droit et respect des droits de l’homme”.
- **Deux logiques complémentaires** :
  - **La démocratie représentative** :
    - Le **Parlement européen** représente directement les citoyens des États membres.
    - Depuis 1979, il est élu au suffrage universel direct.



- Pouvoirs renforcés par les traités (ex. traité de Lisbonne, 2007) → il vote avec le Conseil la majorité des lois européennes.
- **La démocratie déléguée :**
  - La **Commission européenne** n'est pas élue directement par les citoyens : ses membres sont désignés par les États, puis approuvés par le Parlement.
  - Elle détient pourtant l'initiative législative : c'est elle qui propose les lois.
  - Le **Conseil européen** (chefs d'État et de gouvernement) et le **Conseil de l'UE** (ministres) représentent les États membres.

**Idée clé** : l'UE fonctionne sur un équilibre fragile entre **souveraineté nationale** et **citoyenneté européenne**.

## 2. Les difficultés démocratiques de l'UE

- **Abstention électorale :**
  - Participation souvent faible aux élections européennes : seulement **42 % en 2014**, en hausse en 2019 (**50,6 %**), mais toujours en deçà des scrutins nationaux.
  - Les citoyens perçoivent mal l'impact de leur vote sur la vie quotidienne.
- **Déficit démocratique :**
  - Le pouvoir de la Commission (non élue directement) alimente l'impression que les décisions sont "technocratiques".
  - Les décisions sont complexes et éloignées (ex. politique agricole commune, règles budgétaires, normes environnementales).
- **Tensions entre États et institutions :**
  - Brexit (2016) → rejet par une partie des Britanniques d'un système perçu comme imposé "d'en haut".
  - Contestation de l'État de droit en **Pologne** et en **Hongrie** : réformes judiciaires et atteintes aux libertés sanctionnées par la Commission et la Cour de justice de l'UE.

**Idée clé** : ces difficultés alimentent un sentiment de distance entre citoyens et institutions européennes.

## 3. Les forces de la démocratie européenne

- **Un espace unique** : jamais auparavant des États souverains n'avaient partagé leurs compétences politiques dans un cadre commun et démocratique.
- **Un Parlement puissant** : deuxième assemblée élue au monde par le nombre de votants (après l'Inde).
- **Des innovations démocratiques :**
  - **L'Initiative Citoyenne Européenne** (ICE, depuis 2009) : permet à 1 million de citoyens de proposer une loi à la Commission.
  - Consultations publiques en ligne (ex. sur le climat, la protection des données).
- **Une démocratie à plusieurs niveaux** : locale (villes, régions), nationale, européenne → un modèle inédit de gouvernance partagée.



#### 4. Réflexion critique

- **Forces** : l'UE promeut un idéal démocratique, protège les libertés fondamentales et offre un espace de débat unique.
- **Limites** :
  - Complexité institutionnelle difficile à comprendre pour les citoyens.
  - Faible sentiment d'appartenance à une véritable "citoyenneté européenne".
  - Tension constante entre le pouvoir des États et celui des institutions communes.
- **Enjeux actuels** :
  - Comment réduire le déficit démocratique ? → renforcer le rôle du Parlement ? élire directement la Commission ?
  - Comment maintenir l'unité de l'UE tout en respectant les démocraties nationales ?
  - Comment répondre aux critiques extérieures (ex. Russie, Chine) qui accusent l'UE de faiblesse politique et d'inefficacité ?

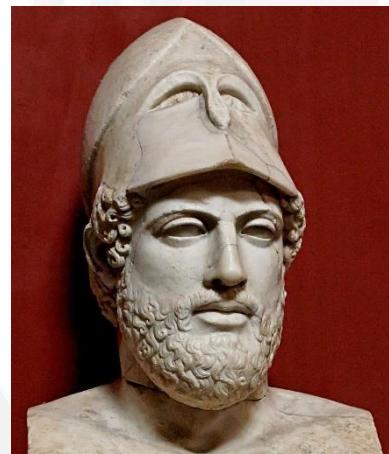
#### 5. Pour la mise en perspective (Première → Terminale)

- L'UE n'est ni une démocratie nationale, ni un simple traité international : c'est un **modèle hybride**.
- Elle fonctionne comme un **laboratoire démocratique** : elle teste de nouvelles formes de participation et d'équilibre des pouvoirs.
- Mais elle reste fragile : son avenir dépendra de sa capacité à réconcilier **représentation, participation et légitimité populaire**.

## V. Personnages clés (pour copies et Grand Oral)

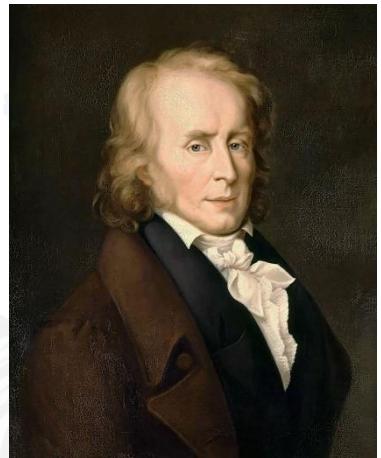
### Périmèle (495–429 av. J.-C.)

- **Fonction** : stratège et homme politique athénien.
- **Rôle historique** : sous sa direction, Athènes connaît son "siècle d'or" et renforce sa démocratie directe. Il défend la participation des citoyens à l'Ecclésia et élargit le recours au tirage au sort pour les magistratures.
- **Lien avec le thème** : symbole fondateur de la **démocratie directe**, mais qui rappelle aussi ses limites : seuls les hommes citoyens participent, tandis que les femmes, les métèques et les esclaves sont exclus.
- **Pour les élèves** : Périmèle illustre à la fois l'idéal démocratique et son caractère restreint dans l'Antiquité → utile pour comparer avec les démocraties modernes.



## Benjamin Constant (1767–1830)

- **Fonction** : philosophe et homme politique libéral franco-suisse.
- **Rôle historique** : dans son discours de 1819 (*De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes*), il explique que la démocratie doit protéger les droits individuels (liberté des Modernes) et non imposer une participation politique permanente (liberté des Anciens).
- **Lien avec le thème** : penseur central de la **démocratie représentative**, adaptée aux sociétés modernes nombreuses et complexes.
- **Pour les élèves** : Constant permet de comprendre pourquoi nos démocraties fonctionnent par représentation et pas par participation directe → un pont essentiel entre Antiquité et modernité.



## Germaine de Staël (1766–1817) (complément)

- **Fonction** : écrivaine et intellectuelle, animatrice du “groupe de Coppet”.
- **Rôle historique** : défenseuse des libertés individuelles et de l’opinion publique comme fondement de la vie politique. Elle influence fortement Benjamin Constant.
- **Lien avec le thème** : montre que la réflexion sur la démocratie moderne ne s'est pas construite seulement chez les hommes politiques mais aussi dans les milieux intellectuels.
- **Pour les élèves** : figure moins connue mais intéressante pour élargir la culture générale et comprendre le contexte intellectuel de Constant.



## Alexis de Tocqueville (1805–1859)

- **Fonction** : magistrat, homme politique, penseur libéral français.
- **Rôle historique** : auteur de *De la démocratie en Amérique* (1835–1840). Il analyse la démocratie américaine comme régime fondé sur l'égalité, mais met en garde contre deux dangers : l'**individualisme** (citoyens repliés sur la sphère privée) et le **despotisme doux** (un État qui encadre trop, au nom de la protection).
- **Lien avec le thème** : penseur de la **fragilité démocratique** et de la nécessité de contre-pouvoirs (associations, participation locale, société civile).
- **Pour les élèves** : Tocqueville donne des clés pour réfléchir aux menaces internes actuelles (abstention, désintérêt politique).



### Salvador Allende (1908–1973)

- **Fonction** : président du Chili (1970–1973).
- **Rôle historique** : premier président marxiste élu démocratiquement. Ses réformes sociales (nationalisations, redistribution des richesses) déclenchent une grave crise économique et sociale, accentuée par l'opposition interne et l'ingérence américaine. Renversé par le coup d'État militaire de Pinochet le 11 septembre 1973.
- **Lien avec le thème** : illustre un **recul brutal de la démocratie** face aux crises et aux interventions extérieures.
- **Pour les élèves** : Allende est une figure qui permet de comprendre que la démocratie, même élue librement, peut être fragile et vulnérable → jalon officiel du programme.



### Juan Carlos Ier (né en 1938)

- **Fonction** : roi d'Espagne (1975–2014).
- **Rôle historique** : successeur de Franco, il choisit de démocratiser l'Espagne au lieu de maintenir la dictature. Il soutient la Constitution de 1978 qui instaure un régime démocratique et s'oppose à la tentative de coup d'État militaire en 1981.
- **Lien avec le thème** : symbole d'une **transition démocratique réussie** après un régime autoritaire.
- **Pour les élèves** : montre qu'un acteur politique peut jouer un rôle décisif pour rétablir la démocratie → jalon essentiel de l'Axe 2.



### Václav Havel (1936–2011) (complément)

- **Fonction** : écrivain, dissident, président de la République tchèque (1989–2003).
- **Rôle historique** : figure de la “Révolution de velours” (1989), qui met fin pacifiquement à la dictature communiste en Tchécoslovaquie.
- **Lien avec le thème** : incarne la **transition démocratique** en Europe de l'Est après la guerre froide.
- **Pour les élèves** : permet de relier le programme de Première aux prolongements étudiés en Terminale (chute des régimes communistes, élargissement de l'UE).



Personnage	Dates	Rôle	Citation clé	Lien avec le thème
Périclès	495–429 av. J.-C.	Stratège d'Athènes, symbole de la démocratie directe.	« Notre régime politique s'appelle démocratie, parce que le pouvoir est entre les mains non d'une minorité, mais du plus grand nombre. » ( <i>Thucydide, La Guerre du Péloponnèse</i> , II, 37)	Modèle fondateur de la <b>démocratie directe</b> , mais limité (exclusion femmes, esclaves, métèques).
Benjamin Constant	1767–1830	Philosophe et homme politique libéral.	« Le but des Anciens était le partage du pouvoir social entre tous les citoyens d'une même patrie ; le but des Modernes est la jouissance paisible de l'indépendance privée. » ( <i>Discours de 1819</i> )	Défend la <b>démocratie représentative</b> , adaptée aux sociétés modernes.
Alexis de Tocqueville	1805–1859	Penseur politique, auteur de <i>De la démocratie en Amérique</i> .	« Je vois une foule innombrable d'hommes semblables et égaux... au-dessus d'eux s'élève un pouvoir immense et tutélaire. » ( <i>De la démocratie en Amérique</i> , II, 4, 6)	Analyse la <b>fragilité démocratique</b> : individualisme, risque de <i>despotisme doux</i> .
Salvador Allende	1908–1973	Président du Chili (1970–1973), renversé par Pinochet.	« J'ai la certitude qu'au moins ce sera une leçon morale qui punira la félonie, la lâcheté et la trahison. » (Dernier discours radio, 11 sept. 1973)	Symbolise d'un <b>recul démocratique</b> : élu démocratiquement mais renversé par un coup d'État.
Juan Carlos Ier	Né en 1938	Roi d'Espagne (1975–2014), acteur de la transition démocratique.	« La Couronne veut être non seulement l'arbitre, mais aussi le moteur de la démocratie. » (Discours devant les Cortes, 1978)	Symbolise d'une <b>transition réussie</b> d'une dictature vers la démocratie.
Germaine de Staël	1766–1817	Écrivaine, figure intellectuelle libérale.	« La liberté seule est le but que je puis me proposer en politique. » ( <i>Considérations sur la Révolution française</i> )	Montre l'importance des <b>idées et débats intellectuels</b> dans la construction des démocraties modernes.
Václav Havel	1936–2011	Écrivain, dissident, président tchèque.	« La vérité et l'amour doivent triompher du mensonge et de la haine. » (Discours de la Révolution de velours, 1989)	Incarnation d'une <b>transition démocratique pacifique</b> (Révolution de velours en Tchécoslovaquie).

## VI. Idées forces – Thème 1 : Comprendre un régime politique, la démocratie

### 1. La démocratie est fondée sur la souveraineté du peuple et les libertés publiques

- **Souveraineté du peuple** : le pouvoir vient des citoyens.
  - Exemple : *Préambule de la Constitution américaine de 1787* : « We the People... »
  - Exemple : *Constitution française de 1958*, article 1 : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. »
- **Libertés publiques** : liberté d'expression, de réunion, de presse, droit de vote.
  - Exemple : *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789)*, article 11 : liberté d'opinion et d'expression.
  - Exemple actuel : **Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne** (2000).



## 2. Elle peut prendre des formes variées : directe, représentative, déléguée

- **Démocratie directe** : participation des citoyens aux décisions.
  - Exemple antique : Athènes au Ve siècle → Ecclésia, tirage au sort des magistrats, ostracisme.
  - Exemple actuel : référendums fréquents en Suisse (ex. 2021, vote sur l'interdiction du voile intégral).
- **Démocratie représentative** : délégation du pouvoir à des élus.
  - Exemple : Assemblée nationale française élue tous les 5 ans au suffrage universel direct.
  - Exemple : Congrès américain (Chambre des représentants élue tous les 2 ans).
- **Démocratie déléguée** : transfert de pouvoir à des institutions non élues directement.
  - Exemple : Commission européenne, qui propose les lois et gère le fonctionnement de l'UE.
  - Exemple : Banque centrale européenne (BCE), indépendante des États, qui fixe la politique monétaire de la zone euro.

## 3. Son histoire est marquée par des avancées et des reculs

- **Avancées** :
  - 1789 : Révolution française, Déclaration des droits de l'homme et du citoyen → naissance des principes modernes de souveraineté et de droits.
  - 1974-1982 : transitions démocratiques en Espagne et au Portugal après les dictatures.
- **Reculs** :
  - 1933 : arrivée d'Hitler au pouvoir en Allemagne → fin de la République de Weimar, instauration du nazisme.
  - 1973 : coup d'État de Pinochet au Chili, renversement d'Allende.
- **Aujourd'hui** : certains pays connaissent un recul démocratique :
  - Hongrie et Pologne → mise en cause de l'indépendance de la justice, atteintes aux médias.
  - Russie → démocratie apparente (élections) mais régime autoritaire consolidé.

## 4. Les démocraties sont fragiles : crises économiques, sociales, ou militaires peuvent les renverser

- **Crises économiques** :
  - Crise de 1929 → montée des régimes autoritaires dans les années 1930 (nazisme, fascisme).
  - Crise économique au Chili (1972-1973) → polarisation politique et effondrement démocratique.
- **Crises sociales** :
  - Mai 1968 en France → contestation de la démocratie représentative jugée trop éloignée du peuple.
  - Mouvement des *Gilets jaunes* (2018-2019) → demande de référendum d'initiative citoyenne (RIC).
- **Crises militaires** :
  - Coup d'État en Turquie (1980) → suspension des institutions démocratiques.
  - Guerre en Ukraine (2022-) → opposition entre un État démocratique attaqué et un régime autoritaire (Russie).



## 5. L'UE illustre les tensions entre représentation, délégation et participation citoyenne

- **Représentation** : Parlement européen élu depuis 1979.
  - Exemple : élection de 2019 → forte progression des Verts, signe de mobilisation citoyenne sur le climat.
- **Délégation** : Commission européenne et Banque centrale européenne.
  - Exemple : crise de la zone euro (2010-2015), rôle majeur de la BCE, alors que les citoyens ne l'élisent pas.
- **Participation citoyenne** :
  - Initiative Citoyenne Européenne (depuis 2009).
  - Exemple : ICE "Right2Water" (2012-2013) → 1,8 million de signatures pour garantir l'accès à l'eau comme droit humain.
- **Tension persistante** :
  - Référendum de 2005 en France et aux Pays-Bas → rejet du Traité constitutionnel européen, mais traité réintroduit sous une autre forme (Lisbonne, 2007).
  - Montre le **décalage entre volonté populaire et décisions institutionnelles**.

## VII. Lexique

- **Déficit démocratique** : critique adressée à l'Union européenne, accusée d'être éloignée des citoyens. La Commission, non élue directement, détient le monopole de l'initiative législative. *Exemple : contestations après le Traité de Lisbonne (2007).*
- **Démocratie** : régime politique où le pouvoir appartient au peuple, exercé directement ou par représentants, et où les libertés fondamentales sont garanties. *Exemple : France, États-Unis, Suisse.*
- **Démocratie déléguée** : forme où une partie du pouvoir est confiée à des institutions non élues directement. *Exemple : Commission européenne, Banque centrale européenne.*
- **Démocratie directe** : forme où les citoyens votent eux-mêmes les lois et décisions. *Exemple : Athènes au Ve siècle av. J.-C., référendums en Suisse.*
- **Démocratie représentative** : forme où les citoyens élisent des représentants qui exercent le pouvoir en leur nom. *Exemple : Assemblée nationale française, Congrès américain.*
- **Despotisme algorithmique** : risque contemporain d'une démocratie transformée en système de surveillance numérique via l'IA et la reconnaissance faciale. *Exemple : Chine et son projet de contrôle par caméras intelligentes.*
- **Despotisme doux** : expression de Tocqueville pour désigner le danger d'un État démocratique trop protecteur qui encadre la liberté individuelle. *Exemple : De la démocratie en Amérique, II, 4, 6.*
- **État de droit** : principe selon lequel toutes les institutions et les personnes, même l'État, doivent respecter la loi et les droits fondamentaux. *Exemple : sanctions de l'UE contre la Pologne (2017) pour atteinte à l'indépendance judiciaire.*
- **Illibéralisme** : forme de régime où des élections existent mais où les libertés fondamentales et les contre-pouvoirs sont limités. *Exemple : Hongrie de Viktor Orbán.*
- **Individualisme** : tendance des citoyens à se replier sur leur vie privée, au détriment de la participation publique. Identifié comme un danger par Tocqueville.



- **Initiative citoyenne** : possibilité donnée aux citoyens de proposer une loi ou une réforme. *Exemple : Initiative Citoyenne Européenne (ICE), "Right2Water" en 2013.*
- **Isonomie** : principe grec d'égalité de tous devant la loi. *Exemple : Athènes au Ve siècle.*
- **Isègoria** : principe grec d'égalité de parole dans l'assemblée. *Exemple : débats à l'Ecclésia d'Athènes.*
- **Liberté des Anciens** : selon Constant, liberté politique fondée sur la participation directe aux affaires de la cité. *Exemple : Athènes.*
- **Liberté des Modernes** : selon Constant, liberté individuelle fondée sur les droits garantis par la loi et la représentation politique. *Exemple : France au XIXe siècle, démocratie représentative actuelle.*
- **Libertés publiques** : droits essentiels reconnus aux citoyens : liberté d'expression, de réunion, de presse, de vote. *Exemple : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789).*
- **Ostracisme** : procédure athénienne permettant d'exiler pour 10 ans un citoyen jugé dangereux pour la cité. *Exemple : ostracisme de Thémistocle en 471 av. J.-C.*
- **Populisme** : discours politique qui oppose le "peuple pur" aux "élites corrompues", souvent au détriment des institutions représentatives. *Exemple : Viktor Orbán en Hongrie, Jair Bolsonaro au Brésil.*
- **Référendum** : vote direct des citoyens sur une question précise. *Exemple : référendum français de 2005 sur le Traité constitutionnel européen.*
- **Régime autoritaire** : régime politique où le pluralisme est limité, les libertés restreintes et le pouvoir concentré. *Exemple : Russie actuelle, Chine, Iran.*
- **Souveraineté populaire** : principe selon lequel le pouvoir appartient à l'ensemble des citoyens. *Exemple : Constitution française de 1958, article 3.*
- **Transition démocratique** : passage d'un régime autoritaire à un régime démocratique. *Exemple : Portugal (Révolution des Œillets, 1974), Espagne (1978).*

## VIII. Repères chronologiques – Thème 1 : La démocratie

### Ve siècle av. J.-C. – Démocratie athénienne

- Mise en place d'un régime de **démocratie directe** : l'Ecclésia vote les lois, tirage au sort des magistrats, ostracisme.
- Limites : seuls les citoyens masculins libres participent (10 à 15 % de la population).
- **Pourquoi c'est important ?** → Athènes est un **modèle fondateur** de la démocratie, mais il montre aussi que la démocratie peut être excluante.

### 1819 – Discours de Benjamin Constant (*Liberté des Anciens et des Modernes*)

- Distingue deux formes de liberté :
  - **Liberté des Anciens** : participation directe aux affaires publiques.
  - **Liberté des Modernes** : protection des droits individuels, démocratie représentative.
- **Pourquoi c'est important ?** → Ce texte explique pourquoi nos démocraties modernes reposent sur la **représentation** et non sur la participation permanente.

### 1835-1840 – Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*

- Analyse la démocratie américaine comme régime de l'égalité.
- Met en garde contre deux risques :
  - **l'individualisme** (citoyens repliés sur leur vie privée),
  - **le despotisme doux** (un État trop protecteur qui étouffe la liberté).



- **Pourquoi c'est important ?** → Tocqueville nous aide à réfléchir sur les dangers de **notre démocratie actuelle** : abstention, désintérêt politique, sur-contrôle par l'État.

### 1970-1973 – Chili de Salvador Allende

- Allende, élu démocratiquement, met en place des réformes sociales et économiques.
- Le pays sombre dans la crise → coup d'État du général Pinochet (11 septembre 1973).
- **Pourquoi c'est important ?** → Montre la **fragilité** des démocraties face aux crises économiques, sociales et aux ingérences étrangères.

### 1974 – Révolution des Œillets au Portugal

- Fin de la dictature de Salazar/Caetano grâce à un soulèvement militaire pacifique.
- Instauration d'élections libres et d'une Constitution démocratique (1976).
- **Pourquoi c'est important ?** → Exemple d'une **transition démocratique réussie**, où l'armée choisit de rendre le pouvoir au peuple.

### 1978 – Constitution démocratique en Espagne

- Après la mort de Franco (1975), la Constitution de 1978 instaure une monarchie parlementaire démocratique.
- Le roi Juan Carlos joue un rôle clé en favorisant la démocratisation.
- **Pourquoi c'est important ?** → Montre que la démocratie peut renaître après une dictature, mais au prix de compromis.

### 1992-1993 – Traité de Maastricht, naissance de l'Union européenne

- Le traité transforme la CEE en **Union européenne**.
- Crée une citoyenneté européenne et renforce le Parlement européen.
- **Pourquoi c'est important ?** → Premier pas vers une démocratie **supranationale**, mais aussi début du débat sur le **déficit démocratique** européen.

### Aparté : et aujourd'hui, notre démocratie ?

- La France reste une démocratie représentative, mais elle connaît des **tensions** :
  - **Abstention** très élevée (54 % aux législatives de 2022).
  - **Référendums contournés** (2005 → rejet du Traité constitutionnel européen, mais adoption du Traité de Lisbonne par le Parlement).
  - **Rôle croissant du Conseil constitutionnel** et du Conseil d'État qui censurent des lois votées par les représentants → tension entre État de droit et volonté populaire.
- **Question pour les élèves** : notre démocratie est-elle toujours fidèle à ses principes (souveraineté populaire et libertés), ou glisse-t-elle vers une forme de "démocratie de façade" où le peuple se sent peu représenté ?



# Références croisées – Thème 1 HGGSP Première : Comprendre un régime politique, la démocratie

## 1. Sources officielles et institutionnelles

- Éduscol, programme HGGSP Première (2022, révisé 2023)
  - Cadre de référence : deux axes (démocratie directe / représentative ; avancées et reculs des démocraties) + objet conclusif (UE et démocratie).
  - Sert à structurer la progression, les jalons obligatoires (Athènes, Constant, Tocqueville, Chili, Portugal/Espagne) et les attendus pour l'évaluation.
- Constitutions et textes fondamentaux
  - Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789) → liberté, égalité, souveraineté populaire.
  - Constitution française de 1958 → article 1 : République démocratique ; article 3 : souveraineté nationale.
  - Constitution américaine (1787) → “We the People” comme affirmation de la souveraineté populaire.
- Union européenne (Parlement, Commission, CJUE)
  - Textes et décisions sur la citoyenneté européenne, le rôle du Parlement, la notion de “déficit démocratique”.
  - Exemples : Traité de Maastricht (1992), Traité de Lisbonne (2007), Initiatives citoyennes européennes.
- ONU et Conseil de l'Europe
  - Références sur la protection des droits humains et des libertés publiques.
  - Exemples : Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966).
- Think tanks et indices de démocratie (Economist Intelligence Unit, Freedom House)
  - Classements annuels sur l'état des démocraties (“full democracy”, “flawed democracy”, régimes hybrides, autoritaires).
  - Exemple : Democracy Index 2023 → France = démocratie imparfaite (22e), Chine = autoritaire.

## 2. Ouvrages scientifiques, philosophiques et intellectuels de référence

- Benjamin Constant, *De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes*, 1819
  - Texte fondateur pour comprendre la démocratie représentative moderne.
  - Mobilisable pour opposer participation directe et protection des droits individuels.
- Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, 1835-1840
  - Analyse fine de la démocratie moderne : égalité des conditions, individualisme, “despotisme doux”.
  - Utile pour réfléchir à la fragilité démocratique.
- Jean Baechler, *Démocraties*, 2018
  - Panorama de l'histoire et des typologies de démocraties.
  - Utile pour montrer la diversité des formes démocratiques et leur évolution.
- Pierre Rosanvallon, *La démocratie inachevée*, 2000
  - Analyse des limites de la représentation et des formes nouvelles de participation citoyenne.
  - Exemples : abstention, conventions citoyennes.



- Yascha Mounk, *Le peuple contre la démocratie*, 2018  
→ Réflexion contemporaine sur la montée du populisme et de l’“illibéralisme”.  
→ Utile pour comprendre les tensions actuelles entre institutions et volonté populaire.
- Samuel Huntington, *La troisième vague. La démocratisation à la fin du XXe siècle*, 1991  
→ Montre les transitions démocratiques (Portugal, Espagne, Amérique latine, Europe de l’Est).  
→ Outil clé pour analyser les avancées et reculs des démocraties.
- Ivan Krastev & Stephen Holmes, *Le retour du populisme*, 2019  
→ Analyse la crise des démocraties libérales et l’émergence des régimes “illibéraux” (Hongrie, Pologne, Turquie).

### 3. Ressources complémentaires et croisées

- Indices et bases de données : Democracy Index (The Economist), Freedom House, V-Dem (Varieties of Democracy Project).
- Organisations internationales : CEDH, Conseil de l’Europe, OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe).
- Sites pédagogiques : vie-publique.fr (explications sur les institutions françaises et européennes).
- Exemples pour le Grand Oral :
  - Athènes antique (démocratie directe).
  - Benjamin Constant (démocratie représentative).
  - Tocqueville (fragilités internes).
  - Allende et Pinochet (fragilité externe).
  - Transitions ibériques (résilience démocratique).
  - UE et déficit démocratique.
  - Cas actuels : Hongrie, Pologne, Chine (contre-modèle autoritaire).

